

DIRECTION GENERALE  
DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Commune : LOUVROIL (365)  
Section : AL  
Feuille(s) : 000 AL 01  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1500  
Date de l'édition : 13/02/2026  
Date de saisie : 01/01/1972

N° d'ordre du document d'arpentage : 720 L  
Document vérifié et numéroté le 13/02/2026  
APTGC Valenciennes  
Par Olivier JOUVENAU  
Géomètre Principal  
Signé

Cachet du service d'origine :

Service départemental des impôts fonciers  
Pôle de topographie et de gestion cadastrale  
Rue Raoul Follereau  
CS 10439  
59300 VALENCIENNES  
Téléphone : 03 20 95 65 53

sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

CERTIFICATION

(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;

B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le / / par géomètre à .

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A , le



(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre).  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).